

ORIGINAL

ASN - ENERGIE
ROUTE DE SAINT CEVET
46230 FONTANES
FRANCEN° Client : 6417572
N° TVA : FR72899143945

ARTICLES

REXEL CAHORS
460062 CHEMIN DE LA GRAVETTE
46000 CAHORS

Tél. : 05.65.20.30.10 Fax. : 05.65.22.69.66

C

0462

LA POSTE

SD : 86300248687368N

564076 41917 9059
Y82 1/ 2 51ASN - ENERGIE
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE
46000 CAHORSASN - ENERGIE
ROUTE DE SAINT CEVET
ZAC CAHORS SUD CADURCIA
46230 FONTANES

Echéance : 31/01/2024

Réglement : Lettre de change relevé directe.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000216080 expédié le 07/12/2023								
Votre commande SOULA								
Agence: REXEL CAHORS								
0010	BIZZ00240 RAIL DIN PERF SYM 35X7.5MM 2M	17,94784	46,50	9,60209	2	U	19,20	2
0020	BIZ720800 PIQUET TERRE TREF GALVA 1M	18,07494	49,50	9,12784	2	U	18,26	2
0030	FILCUIVRENU25C25 CUIVRE NU 25 COURONNE DE 25	9,71412	65,00 + 14,54	2,90550	25	U	72,64	2
Sous Total HT BL n° 000216080							110,10	

PREU.

ASN/E

Code T.V.A.	Total H.T. Hors D.E.E.E.	Total H.T. D.E.E.E.	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.	NET H.T.	
2	110,10	0,00	110,10	9,90	0,00	120,00	20,00	24,00	120,00 €
								Total T.V.A.	24,00 €
								Net T.T.C.	144,00 €

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

En Euro FACTURE

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements NATIXIS PARIS (NATXFRPPXXX)
REXEL France RIB 30007 99999 041 7561 7000 22
CENTRE DES PAIEMENTS N° code IBAN FR76 3000 7999 9904 1756 1700 022
TSA 81113
69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. Service client : FAX : 0240122392 / nantes-compta-client@rexel.fr

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont passibles d'un chèque sans escompte. L'escompte de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans répétition possible. Le client s'engage à verser le montant de la facture dans un délai de 45 jours après l'émission de la facture. Ce montant sera augmenté d'un pourcentage de retard calculé sur la base du taux d'intérêt notifié par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le tout d'intérêt à appliquer pour le premier semestre de l'année, cette en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Des pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n° 1440 du 12 mai 1980, les textes visés demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral en effectif du fournisseur et de ses sous-traitants, la livraison d'un document de la remise matérielle des marchandises.

Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France - 13 Boulevard du Fort de Vaux - CS 60002 - 75838 PARIS Cedex 17
SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris
Code NAF 4669 A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616

Date de Facture	30/12/2023
N° Client	6417572
N° de Facture	987720592
Montant T.T.C.	144,00 €
Date d'échéance	31/01/2024
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe